

FENTANGE : TRANSFORMATION DE LA FERME « DENNEMEYER »



Le bâtiment abritera l'École de Musique de la commune de Hesperange, la Chorale « Cantabile » de Fentange et la Chorale Enfantine « Les Alouettes » de Fentange.

Le projet comprend :

11 salles de cours :

- ♪ une salle d'éveil musical
- ♪ trois salles de solfège
- ♪ cinq salles de cours individuels
- ♪ une salle de cours de percussions
- ♪ une salle de pratique collective

ainsi que des locaux annexes :

- ♪ une salle de réunion pour la chorale
- ♪ un bureau pour la chorale
- ♪ une salle d'archives pour la chorale
- ♪ une kitchenette commune
- ♪ les sanitaires
- ♪ les locaux techniques
- ♪ un hall avec espaces d'attente

Le projet prévoit :

- ♪ d'affecter les pièces existantes du corps de logis - dont les façades, l'essentiel des murs intérieurs, les poutres des planchers, les escaliers et autres menuiseries seront conservés et restaurés - à des salles de cours individuelles (rez-de-chaussée), à des fonctions administratives (l'étage), et aux répétitions des chorales (comble).
- ♪ de restructurer entièrement l'espace intérieur de la grange - les murs des façades doivent être sauvegardés et la toiture remplacée - pour y loger 2 grandes salles de cours individuelles (percussions et autre) au rez-de-chaussée et 2 grandes salles à l'étage (solfège). L'entrée principale de l'école se fait par l'ancienne porte cochère, maintenant vitrée, qui débouche sur le grand hall lequel distribue les 4 salles, l'annexe, et les 3 étages du corps de logis. Placé à la jointure de celui-ci avec la grange, un nouvel escalier dessert les 5 niveaux. Un ascenseur à double exposition rend accessibles les locaux aux personnes à mobilité réduite et aux instruments de grande taille (xylophone, piano, ...).
- ♪ de reconstruire la toiture, la façade sur cour et la dalle intermédiaire de l'annexe. Le vieux mur de





façade Sud est conservé. Le bâtiment héberge une salle d'éveil musical, située de plain-pied avec la cour, ouverte sur celle-ci, et un dégagement-antichambre meublé comme attente et pour les devoirs de classe et qui présente une grande baie vitrée sur la cour. Une salle de solfège et un local technique sont placés à l'étage. Toutes les salles seront ventilées mécaniquement, de façon à ce que, pendant les cours, les fenêtres restent fermées, ceci pour des raisons acoustiques.

La cour de la ferme est reconvertie en cour de jeux pour les enfants. Elle est intégralement clôturée pour leur sécurité. Y donnent un accès piétons depuis le parking aménagé du côté droit du corps de logis et une voie carrossable qui permet à un camion d'approcher l'entrée principale où pourra se faire le (dé-)chargement d'instruments de musique.

Un arbre à haute tige traditionnel ainsi que des plantations par des haies et arbres divers sont prévus pour définir l'espace jardin privé.

